

SITUATION TRIMESTRIELLE DE FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2003**

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 mars 2002 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers intermédiaires de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier avril au 30 juin 2003.
- 2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
- 3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 juin 2003 font apparaître un total du bilan de D : 31.125.530, un actif net de D : 31.079.929 et un bénéfice de la période de D : 278.371.
Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.
- 5- Les emplois en portefeuille titres représentent, à la date d'arrêté de la situation, 37,07% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessous du seuil de 50%, fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 6- Sur la base des diligences que nous avons accomplies et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » arrêtés au 30 juin 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

Tunis, le 28 juillet 2003

Le Commissaire aux Comptes

FINOR Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'Ordre

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2003

(Montants exprimés en dinars)

<i>ACTIF</i>	Note	30/06/2003	30/06/2002	Année 2002
Portefeuille-titres	4	11 520 000	652 722	1 686 038
Obligations et valeurs assimilées		10 113 241	652 722	1 686 038
Titres OPCVM		1 406 759	-	-
Placements monétaires et disponibilités		19 605 530	1 217 183	6 474 316
Placements monétaires	5	18 314 969	1 202 606	4 349 511
Disponibilités		1 290 561	14 577	2 124 805
Créances d'exploitation		-	2 951	9 681
TOTAL ACTIF		31 125 530	1 872 856	8 170 035
<i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	7	44 279	1 670	14 242
Autres créditeurs divers	8	1 322	239	678
TOTAL PASSIF		45 601	1 909	14 921
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	30 349 517	1 860 345	7 918 690
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		196	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		730 216	10 602	236 424
ACTIF NET		31 079 929	1 870 947	8 155 114
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		31 125 530	1 872 856	8 170 035

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2003</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2003</i>	<i>Période du 20/05/2002 au 30/06/2002</i>	<i>Année 2002</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	112 244	144 602	2 952	40 661
Revenus des obligations		84 950	117 308	2 952	40 661
Revenus des titres OPCVM		27 294	27 294	-	-
Revenus des placements monétaires	7	229 604	326 475	8 367	56 503
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		341 848	471 076	11 319	97 164
Charges de gestion des placements	10	(43 472)	(60 370)	(1 670)	(14 242)
REVENU NET DES PLACEMENTS		298 376	410 707	9 649	82 922
Autres produits		1 229	1 229	-	-
Autres charges	11	(6 189)	(8 639)	(239)	(2 217)
RESULTAT D'EXPLOITATION		293 416	403 296	9 410	80 705
Régularisation du résultat d'exploitation		243 492	326 919	1 192	155 720
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		536 908	730 216	10 602	236 424
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(243 492)	(326 919)	(1 192)	(155 720)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 230	6 439	-	-
Variation des plus ou moins values réalisées sur titres		(20 275)	(20 275)	4 018	4 018
RESULTAT DE L'EXERCICE		278 371	389 460	13 428	84 723

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2003</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2003</i>	<i>Période du 20/05/2002 au 30/06/2002</i>	<i>Année 2002</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	278 371	389 460	13 428	84 723
Résultat d'exploitation	293 416	403 296	9 410	80 705
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 230	6 439	-	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(20 275)	(20 275)	4 018	4 018
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(624 377)	(624 377)	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	14 294 873	23 159 732	857 519	7 070 392
souscriptions				
- Capital	29 519 434	49 677 405	2 473 800	17 539 400
- Régularisation des sommes non distribuables	(9 816)	(9 803)	9 940	70 473
- Régularisation des sommes distribuables	768 453	1 516 858	4 781	381 391
rachats				
- Capital	(15 597 119)	(27 228 065)	(1 620 900)	(10 652 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	5 266	5 127	(6 513)	(42 801)
- Régularisation des sommes distribuables	(391 345)	(801 791)	(3 589)	(225 672)
VARIATION DE L'ACTIF NET	13 948 867	22 924 815	870 947	7 155 114
ACTIF NET				
En début de période (capital initial)	17 131 062	8 155 114	1 000 000	1 000 000
En fin de période	31 079 929	31 079 929	1 870 947	8 155 114
NOMBRE D'ACTIONNAIRES				
En début de période	163 799	78 870	10 000	10 000
En fin de période	302 465	302 465	18 529	78 870
VALEUR LIQUIDATIVE	102,755	102,755	100,974	103,399
TAUX DE RENDEMENT	1,12%	2,28%	0,97%	3,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2003

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2003, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2000 ou à la date antérieure la plus récente.

3.6- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.7- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.8- Dérogation aux normes comptables

Les dispositions des paragraphes 23 à 25 de la norme comptable relative au portefeuille – titres et aux opérations effectuées par les OPCVM, n'ont pas été retenues. Ces dispositions préconisent la traduction comptable du démembrement des actions en droits préférentiels de souscription (DPS) et en droits d'attribution (DA)

consécutivement aux opérations d'augmentation de capital, et ce, sur la base des valeurs théoriques des droits initialement rattachés aux actions.

Cette dérogation n'a aucune incidence sur le montant de l'actif net et par conséquent, n'a pas d'effet sur la valeur liquidative.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2003 à D : 11.520.000 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2003	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		9 573 375	10 113 241	32,54%
<u>Obligations des sociétés</u>		4 590 375	4 733 969	15,23%
Emprunt AIL 2002	2 000	200 000	211 840	0,68%
Emprunt Amen Lease 2002	2 500	250 000	260 068	0,84%
Emprunt ATL bis 2002	1 500	150 000	155 960	0,50%
Emprunt ATL 2002	1 500	150 000	156 301	0,50%
Emprunt CIL 2002	2 000	200 000	209 638	0,67%
Emprunt CIL 2002/3	2 500	250 000	253 950	0,82%
Emprunt CPSCL	7 000	630 000	645 534	2,08%
Emprunt Général leasing 2002	2 500	250 000	264 630	0,85%
Emprunt Général leasing bis 2002	1 000	100 000	105 852	0,34%
Emprunt MIRAMAR 2000	1 700	136 000	140 194	0,45%
Emprunt PANOBOIS 2002	2 000	200 000	200 891	0,65%
Emprunt SEPCM 2002	3 500	350 000	355 292	1,14%
Emprunt TOUTA 2002	1 500	150 000	156 905	0,50%
Emprunt Tunisie Leasing 2001/1	13 750	1 100 000	1 137 466	3,66%
Emprunt Tunisie Leasing 2002-2	4 000	400 000	404 023	1,30%
Emprunt Djerba AGHIR 2000	850	74 375	75 425	0,24%
<u>Bons du Trésor Assimilables</u>		4 983 000	5 379 272	17,31%
BTA 07/2014	5 000	4 983 000	5 379 272	17,31%
<u>Titres des OPCVM</u>		1 400 320	1 406 759	4,53%
<u>Actions des SICAV</u>		1 400 320	1 406 759	4,53%
TUNISIE SICAV	6 977	1 400 320	1 406 759	4,53%
TOTAL		10 973 695	11 520 000	37,07%

Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2003 à D : 18.314.969 se détaillant comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
<u>Billets de trésorerie</u>		2 643 227	2 660 255	8,56%
Billet de trésorerie (avalisé) C.N.T		458 166	462 355	1,49%
Billet de trésorerie (avalisé) UTL		1 690 194	1 702 349	5,48%
Billet de trésorerie SOMOCER		494 867	495 551	1,59%
<u>Compte à terme AMEN BANK</u>		15 500 000	15 654 714	50,37%
TOTAL		18 143 227	18 314 969	58,93%

Note 6: Revenus des obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2003 à D : 112.244, contre D : 2.952 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 2 2003	Trimestre 2 2002
<u>Revenus des obligations</u>	58 008	2 952
- Intérêts	58 008	2 952
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	26 942	-
- Intérêts des BTA	26 942	-
<u>Revenus des OPCVM</u>	27 294	-
- Dividendes	27 294	-
TOTAL	112 244	2 952

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2003 à D : 229.604, contre D : 8.367 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 2 2003	Trimestre 2 2002
Intérêts des billets de trésorerie	37 031	187
Intérêts des comptes à terme	189 230	5 229
Intérêts des dépôts à vue	3 343	2 951
TOTAL	229 604	8 367

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2003 à D: 44.279, contre D: 1.670 au 30/06/2002 et se détaille ainsi :

Rémunération du gestionnaire	43 472	1 432
Rémunération du dépositaire	807	239
Total	44 279	1 670

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2003 à D: 1.322, contre D: 239 au 30/06/2002 et représente le montant de la redevance du CMF.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour le deuxième trimestre 2003 à D: 43.472, contre D: 1.670 durant le deuxième trimestre 2002 et représente la rémunération du gestionnaire

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 30 juin 2003 à D: 6.189 et se détaillent comme suit:

Redevance du CMF	6141
Services bancaires et assimilés	48
	6189

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2003, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2002

Montant	7 918 690
Nombre de titres	78 870
Nombre d'actionnaires	213

Souscriptions réalisées

Montant	49 677 405
Nombre de titres émis	494 786
Nombre d'actionnaires nouveaux	706

Rachats effectués

Montant	(27 228 065)
Nombre de titres rachetés	(271 191)
Nombre d'actionnaires sortants	(259)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur de titres	6 438
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(20 275)
Régularisation des sommes non distribuables	(4 676)

Capital au 30-06-2003

Montant	30 349 517
Nombre de titres	302 465
Nombre d'actionnaires	660